## N'ATTENDEZ PAS LE 11 OCTOBRE POUR VOTER

## Modalité du vote par correspondance

POUR voter par correspondance, dès aujourd'hui :

1.



- 3) 1 enveloppe
- 4) 1 bulletin de vote dedans

N'inscrivez rien sur cette enveloppe

2.



Mettez cette enveloppe dans une autre enveloppe **que vous fermez** 

3.



Sur cette 2ème enveloppe inscrivez :

- 4) vos noms, prénoms, classe et nom de l'élève
- 5) votre adresse
- 6) <u>signez</u>

4.



- Vous ou votre enfant pouvez déposer l'enveloppe dans l'urne située dans le hall du lycée
- Vous pouvez déposer cette enveloppe dans la **boite aux lettres du lycée.**
- Vous pouvez l'**envoyez par la poste** à l'adresse du lycée :

Élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Administration Lycée Joliot Curie 92 avenue Joliot Curie 92014 NANTERRE Cedex.

- Ce courrier doit arriver <u>avant</u> le vendredi 11 octobre 17h.

## **POUR VOTER EFFICACEMENT**

N'écrivez rien sur le bulletin, ne faites pas de croix et ne rayez pas de nom. Les 2 parents votent (Que vous soyez en couple ou non).

Vous ne votez qu'une seule fois même si vous avez plusieurs enfants dans le lycée.